

Réf: Dossier N° 126751

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « ENTREPRISE DE DEVELOPPEMENT INTEGRAL INTERNATIONAL » en abrégé « EDII »

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO AGOUE TO-N'DOTRE, A 20 M DE LA GENDARMERIE, Lot 4324, Ilot 462

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/07/2022 , et enregistrés au CEPICI le 13/07/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE DE DEVELOPPEMENT INTEGRAL INTERNATIONAL » en abrégé « EDII »

Objet : la Consultance, la formation le coaching, l'étude, le conseil, l'ingénierie, la communication, le marketing, le Bâtiment et tes travaux publics (BIP), Le Développement d'hydraulique humaine (forage, canalisation, château d'eau, digues et seuil...), l'Assainissement et le drainage, le Transport public de personnes, de marchandises et privé, et import-export ; les Télécommunications, l'Électricité, la Sécurité électronique, l'informatique et la maintenance informatique, l'agro-industriel et changement climatique, Les prestations de services et fourniture de bureau.

Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, mobilières, immobilières ou autres se rattachant aux objets ci-dessus ou à tout objet similaire ou connexe.

La société peut prendre des participations dans toutes entreprises créées ou à créer, ayant un objet similaire ou connexe, que ce soit par voie d'achat, souscription, négociation de titres, fusion, scission ou alliance.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO AGOUE TO-N'DOTRE, A 20 M DE LA GENDARMERIE, Lot 4324, Ilot 462

Dirigeant(s) : M N'DRI N'DA KOUAME GUILLAUME EMMANUEL  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-06582 du 25/07/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°33011/GTCA/RC/2022 du 25/07/2022

